

Cote du document: EB 2019/126/R.3
Point de l'ordre du jour: 3 a) ii)
Date: 4 avril 2019
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Stratégie et plan d'action du FIDA dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques 2019-2025: cadre de gestion des résultats

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Paul Winters

Vice-Président adjoint du
Département de la stratégie et
de la gestion des savoirs
téléphone: +39 06 5459 2189
courriel: p.winters@ifad.org

Margarita Astralaga

Directrice de la Division environnement,
climat, égalité femmes-hommes
et inclusion sociale
téléphone: +39 06 5459 2151
courriel: m.astralaga@ifad.org

Romina Cavatassi

Spécialiste technique principale
Environnement et climat
téléphone: +39 06 5459 2372
courriel: r.cavatassi@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Cheffe de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-sixième session
Rome, 2-3 mai 2019

Pour: **Approbation**

Sigles et acronymes

ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIDA11	Onzième reconstitution des ressources du FIDA
PESEC	Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver le cadre de gestion des résultats révisé de la stratégie et du plan d'action du FIDA dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques.

Stratégie et plan d'action du FIDA dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques 2019-2025: cadre de gestion des résultats

Introduction

1. En décembre 2018, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé la stratégie et le plan d'action dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques 2019-2025¹, exception faite du cadre de gestion des résultats. Des indicateurs, buts et valeurs de référence devaient être ajoutés au cadre avant une nouvelle présentation au Conseil. Outre l'ajout progressif de ces indicateurs, buts et valeurs de référence, les modifications suivantes ont été apportées:
 - i) la cohérence du cadre avec l'ensemble des engagements environnementaux et climatiques de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11) a été assurée;
 - ii) les quatre résultats de la stratégie sont désormais intégrés au cadre, avec des indicateurs et des buts dédiés;
 - iii) l'ensemble des effets (tels que figurant dans la description approuvée de la stratégie) sont présentés par domaine d'action, avec des indicateurs et des valeurs de référence propres;
 - iv) compte tenu de l'interconnexion entre certaines activités appartenant à des domaines d'action différents, des indicateurs communs et des références transversales ont été ajoutés afin d'assurer la complémentarité, tout en évitant les doublons.

¹ Voir le document [EB 2018/125/R.12](#).

Stratégie et plan d'action du FIDA dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques 2019-2025: cadre de gestion des résultats

<i>Stratégie et plan d'action dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques (2019-2025)</i>		
<i>Objectif</i>	<i>Indicateurs/buts (d'ici à 2025)</i>	<i>Valeurs de référence</i>
Contribution à la réalisation de l'objectif de développement durable 1.5 (Programme 2030): "D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité."	D'ici à 2025: la résilience de 24 millions de personnes est renforcée	10 millions de personnes (FIDA9)
<i>Indicateurs de base relatifs à l'environnement et au climat</i>	<i>Indicateurs/buts (d'ici à 2025)</i>	<i>Valeurs de référence</i>
Les indicateurs de base du cadre de gestion des résultats pour FIDA11 en matière d'environnement et de climat seront utilisés pour l'établissement du rapport sur le cadre de gestion des résultats pour FIDA11.	Indicateur de base 2.3.11. Nombre de groupes recevant un appui pour la gestion durable des ressources naturelles et des risques d'origine climatique (objectif de développement durable 13.1).	Valeur de référence établie en 2020
	Indicateur de base 2.3.12. Nombre de personnes ayant accès à des technologies contribuant à la fixation du carbone ou à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (objectif de développement durable 13.2).	Valeur de référence établie en 2020
	Indicateur de base 2.3.13. Nombre de personnes/ménages faisant état de l'adoption de technologies et de pratiques écologiquement viables et résilientes face au climat.	Valeur de référence établie en 2020
	Indicateur de base 2.3.14. Nombre d'hectares désormais exploités de manière résiliente face aux aléas climatiques (objectif de développement durable 13.1).	Valeur de référence établie en 2020
	Indicateur de base 2.3.15. Nombre de tonnes de gaz à effet de serre (CO ₂) dont l'émission a été évitée et/ou qui ont été fixées.	Valeur de référence établie en 2020
	Indicateur de base 2.3.16. Nombre de personnes dont les droits de propriété ou d'utilisation des ressources naturelles ont été enregistrés dans des cadastres nationaux ou des systèmes de gestion de l'information géographique (objectif de développement durable 1.4).	Valeur de référence établie en 2020
	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) 3. Les sites de production et de transformation bénéficient d'une disponibilité en eau et de gains d'efficacité dans l'utilisation de l'eau.	Valeur de référence établie en 2020

	ASAP 4. Les ménages bénéficient d'une disponibilité en eau et de gains d'efficacité dans l'utilisation de l'eau.	Valeur de référence établie en 2020	
	ASAP 7. Les infrastructures rurales (nouvelles ou existantes) sont protégées contre les phénomènes climatiques.	Valeur de référence établie en 2020	
<i>Effets directs</i>	<i>Indicateurs/buts (d'ici à 2025)</i>	<i>Valeurs de référence</i>	
A.	Les États intègrent de plus en plus efficacement les objectifs et enjeux environnementaux et climatiques aux politiques et programmes d'agriculture paysanne et de développement agricole.	Tous les nouveaux programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) établis durant FIDA11 contiennent une analyse des buts et des engagements en matière de contributions déterminées au niveau national afin d'éclairer les interventions du FIDA.	Sans objet
B.	Le FIDA possède les compétences, les capacités, les partenariats, les systèmes et les ressources nécessaires pour aider pleinement les pays à intégrer les questions environnementales et climatiques à leurs politiques et programmes de développement rural.	Un financement de l'action climatique supplémentaire pouvant atteindre 500 millions d'USD est mobilisé pendant FIDA11 et FIDA12 (dont au moins 200 millions d'USD pendant FIDA11).	Financement de l'action climatique supplémentaire d'environ 370 millions d'USD mobilisé pendant FIDA10 (voir valeur de référence du point 6.1.1 - nombre de projets ayant accès aux financements de l'ASAP, du Fonds pour l'environnement mondial [FEM] et du Fonds pour l'adaptation pendant FIDA10)
ω C.	Les investissements du FIDA contribuent à la production d'actifs et de services environnementaux, ainsi que de biens publics mondiaux, qui renforcent la résilience et la prospérité des moyens d'existence des populations rurales et la viabilité écologique des opérations du FIDA.	Un quart du programme de prêts et dons de FIDA11 est "axé sur l'action climatique", conformément aux méthodes des banques multilatérales de développement pour le suivi du financement de l'action climatique.	Sans objet
D.	Le FIDA devient numéro un mondial de la production de savoirs sur la gestion durable des moyens d'existence ruraux, ce qui lui permet de jouer un rôle plus important dans la promotion d'une planète saine.	La couverture des activités environnementales et climatiques du FIDA dans la presse internationale augmente de 10%.	Rapport de visibilité de la Division de la communication, 2018

<i>Domaine d'action n°1: portée et engagement</i>		
<i>Produits</i>	<i>Indicateurs/buts (d'ici à 2025)</i>	<i>Valeurs de référence</i>
1.1. Une approche complète de la portée et de la participation à l'élaboration des politiques est conçue pour le Fonds. Elle contribue à une plus grande efficacité des programmes, de la concertation sur les politiques, de la sensibilisation des parties prenantes, de la conclusion de partenariats, de la mobilisation de ressources et de l'intégration des enjeux environnementaux et climatiques.	1.1.1. Cinquante exemples d'institutions agricoles des États membres du FIDA bénéficient d'initiatives de renforcement des capacités et de la participation du Fonds à la concertation sur les politiques climatiques.	Dix-huit concertations internationales sur les politiques climatiques menées durant la phase 1 de l'ASAP
	1.1.2. Une progression de 10% des téléchargements de publications liées au climat et à l'environnement et/ou du trafic sur le site web du FIDA et les réseaux sociaux liés à ces enjeux est constatée.	Rapport de visibilité de la Division de la communication, 2018
	1.1.3. La participation annuelle du Fonds à quatre forums internationaux sur le climat et l'environnement est avérée.	Participation annuelle à deux forums sur les Conventions de Rio
	1.1.4. Cinq partenariats sont créés ou rejoints.	Quatre nouveaux partenariats pendant FIDA10
<i>Domaine d'action n°2: augmentation de la qualité des interventions environnementales et climatiques et des impacts associés dans le portefeuille du FIDA</i>		
<i>Produits</i>	<i>Indicateurs/buts (d'ici à 2025)</i>	<i>Valeurs de référence</i>
2.1. La phase 2 de l'ASAP est renforcée ou des dispositifs de financement à petite échelle sont créés pour stimuler la collaboration (notamment avec les organismes ayant leur siège à Rome) sur l'entrepreneuriat vert, la bonne gestion environnementale et l'innovation.	2.1.1. [Indicateur commun avec le point 6.2.1.] Au moins cinq accords bilatéraux ou projets communs avec les organismes ayant leur siège à Rome sont conçus en vue d'une collaboration sur l'environnement et les changements climatiques.	Trois pendant FIDA10
	2.1.2. [Indicateur commun avec le point 6.1.2.] Un montant total de 100 millions d'USD est assuré pour la phase 2 de l'ASAP, qui porte sur le soutien technique et les possibilités de pilotage et de démonstration.	Pendant FIDA10, 15 millions d'USD mobilisés à cette fin
2.2. Des approches et des instruments innovants pour réduire les risques environnementaux et renforcer la résilience aux changements climatiques sont mis au point. Les programmes soutenant les technologies à faible intensité en carbone et les sources d'énergie renouvelable sont transposés à plus grande échelle.	2.2.1. L'approche stratégique des énergies renouvelables est validée et soutenue.	Projet d'approche stratégique des énergies renouvelables
	2.2.2. Sur les projets approuvés pendant FIDA11, 30% sont axés sur les technologies vertes (à revoir pour FIDA12).	Pendant FIDA10, 13% des projets axés sur les technologies vertes
2.3. Des plateformes d'apprentissage au niveau national et régional sont mises au point. Elles s'appuient sur l'expérience des programmes et les connaissances des partenaires publics, des producteurs ruraux et d'autres acteurs.	2.3.1. [Indicateur commun avec le point 5.3.1.] Le Fonds contribue chaque année à au moins un atelier avec la Coopération Sud-Sud et triangulaire du FIDA et les centres d'apprentissage, afin que l'éducation aux enjeux environnementaux et climatiques soit intégrée.	Deux ateliers régionaux soutenus par ASAP – phase 1, un atelier sur le programme pilote intégré du FEM (2016-2018)

↳

2.4. Des conseils techniques sont prodigués et une aide est apportée aux pays pour prendre en compte les enjeux de durabilité environnementale et de résilience aux aléas climatiques durant la préparation des stratégies d'exécution des contributions déterminées au niveau national, des stratégies de réalisation des objectifs de développement durable et des processus de planification et d'élaboration des politiques agricoles.	2.4.1. Pendant FIDA11, 54% des projets approuvés incluent au moins un indicateur relatif à l'environnement et aux changements climatiques (à revoir pour FIDA12).	Pendant FIDA10, 54% des projets ASAP
	2.4.2. Soixante projets sont conçus et 15 autres exécutés en utilisant l'outil <i>ex-ante</i> bilan carbone.	Treize projets ASAP analysés

Domaine d'action n°3: amélioration constante des procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA, de leur application et des outils complémentaires

<i>Produits</i>	<i>Indicateurs/buts (d'ici à 2025)</i>	<i>Valeurs de référence</i>
3.1. Des procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) mises à jour, ainsi que des outils connexes, soutiennent la conception et l'exécution des projets et programmes qui cherchent à atténuer les risques, mais aussi à apporter des avantages environnementaux et climatiques aux petits exploitants et aux populations rurales pauvres, dans une démarche d'apprentissage continu.	3.1.1. Les PESEC améliorées sont terminées, de nouvelles directives sont préparées puis diffusées au 4 ^e trimestre 2019.	PESEC existantes
	3.1.2. La totalité des COSOP de FIDA11 sont étayés par l'étude préparatoire PESEC, qui intègre les thèmes à transversaliser.	Sans objet
	3.1.3. Moins de 5% des projets financés par le Fonds approuvés au titre de FIDA11 (indépendamment de leurs risques environnementaux, sociaux et climatiques) sont jugés insuffisants (score de 3 ou moins pendant l'exécution) en matière de respect des PESEC lors de l'examen à mi-parcours (à revoir en fonction des valeurs de référence et pour FIDA12).	Valeur de référence établie en 2020

Domaine d'action n°4: renforcement des capacités et amélioration continue

<i>Produits</i>	<i>Indicateurs/buts (d'ici à 2025)</i>	<i>Valeurs de référence</i>
4.1. Les composantes environnementales et climatiques de l'Académie des opérations du FIDA et les programmes des modules d'orientation sont renforcés.	4.1.1. Les composantes environnementales et climatiques renforcées de l'Académie des opérations du FIDA et les programmes des modules d'orientation sont proposés dans toutes les régions (notamment pour les aspects suivants: intégration des contributions déterminées au niveau national aux COSOP, méthodes des banques multilatérales de développement, PESEC améliorées, cadre d'adaptation, outil <i>ex-ante</i> bilan carbone, thèmes transversaux).	Pendant FIDA10, 100% des chargés de programme de pays formés aux PESEC
	4.2. Des possibilités de formations relatives à l'environnement et aux changements climatiques sur le terrain sont proposées à l'ensemble du personnel, notamment au personnel des unités de gestion de projet et aux partenaires nationaux.	4.2.1. Au moins deux outils d'apprentissage en ligne (nouveaux ou mis à jour) intègrent les enjeux climatiques et environnementaux aux projets et programmes de développement rural.

	4.2.2. Le Fonds contribue à au moins un atelier national par an sur l'environnement et les changements climatiques ciblant les contreparties et parties prenantes nationales ou locales.	Sans objet
4.3. Des possibilités de formation interne, de développement professionnel et de constitution de réseaux externes sont offertes aux spécialistes du FIDA dans les domaines de l'environnement et du climat, de l'égalité femmes-hommes, de la nutrition, des jeunes et des peuples autochtones.	4.3.1. Au moins dix formations ou séminaires sur des thèmes transversaux sont proposés aux spécialistes de la Division environnement, climat, égalité femmes-hommes et inclusion sociale.	Trois formations ou séminaires organisés pendant FIDA10
	4.3.2. <i>[Indicateur commun avec le point 5.2.1.]</i> Quarante grands spécialistes du FIDA participent à au moins un événement par an pour constituer des réseaux externes.	Sans objet
<i>Domaine d'action n°5: gestion des savoirs et analyse prospective</i>		
<i>Produits</i>	<i>Indicateurs/buts (d'ici à 2025)</i>	<i>Valeurs de référence</i>
5.1. Les enseignements tirés de l'intégration de la durabilité environnementale et de la résilience aux aléas climatiques sont compilés (à partir de l'expérience de l'ASAP, du FEM, des dons du FIDA, et d'autres programmes) puis diffusés.	5.1.1. Au moins 40 produits tenant compte des enjeux environnementaux et climatiques sont conçus pour appuyer la conception des projets, l'exécution, le suivi-évaluation et la participation à l'élaboration des politiques.	En 2018, six publications produites par le personnel chargé des questions environnementales et climatiques, ou avec son appui
5.2. Les chargés de pays du FIDA et les spécialistes de l'environnement et du climat se rapprochent de leurs homologues d'autres institutions des Nations Unies, organismes ayant leur siège à Rome inclus, d'institutions financières multilatérales et d'organisations régionales grâce à des réseaux régionaux d'apprentissage sur l'environnement et le climat.	5.2.1. <i>[Indicateur commun avec le point 4.3.2.]</i> Quarante grands spécialistes du FIDA participent chaque année à au moins un événement pour constituer des réseaux externes.	Sans objet
5.3. Des plateformes de discussion et d'apprentissage Sud-Sud sont mises en place dans les unités de gestion des pays (en prévoyant potentiellement des visites d'étude et des échanges de vues).	5.3.1. <i>[Indicateur commun avec le point 2.3.1.]</i> Le Fonds contribue chaque année à au moins un atelier avec la Coopération Sud-Sud et triangulaire du FIDA et les centres d'apprentissage, afin que l'éducation aux enjeux environnementaux et climatiques soit intégrée.	Deux ateliers régionaux soutenus par ASAP – phase 1, un atelier sur le programme pilote intégré du FEM (2016-2018)
5.4. Les questions environnementales et climatiques émergentes qui touchent les moyens d'existence des petits exploitants sont recensées dans une analyse prospective au niveau mondial et régional, et éclairent le rapport biennal du FIDA sur le développement rural.	5.4.1. Les questions environnementales et climatiques émergentes sont parfaitement cohérentes avec le thème des rapports biennaux sur le développement rural (trois rapports au total).	Un Rapport sur le développement rural (2016)

Domaine d'action n°6: mobilisation de ressources

Produits	Indicateurs/buts (d'ici à 2025)	Valeurs de référence
6.1. Des ressources pour les activités liées à l'environnement et aux changements climatiques sont mobilisées auprès de plusieurs sources.	6.1.1. Un financement de 400 millions d'USD pour l'environnement et le climat est obtenu auprès de plusieurs sources multilatérales, bilatérales et nationales.	Financements pour l'environnement et le climat mobilisés pendant FIDA10: FEM: huit projets pour environ 50 millions d'USD; ASAP: 42 projets pour environ 306 millions d'USD; Fonds pour l'adaptation: un projet pour environ 8 millions d'USD
	6.1.2. <i>[Indicateur commun avec le point 2.1.2]</i> Un montant total de 100 millions d'USD est assuré pour la phase 2 de l'ASAP, qui porte sur le soutien technique et les possibilités de pilotage et de démonstration.	Pendant FIDA10, 15 millions d'USD mobilisés à cette fin
6.2. Des financements sont sécurisés pour des projets communs avec d'autres institutions des Nations Unies, organismes ayant leur siège à Rome compris, et des institutions financières internationales.	6.2.1. <i>[Indicateur commun avec le point 2.1.1.]</i> Au moins cinq accords bilatéraux ou projets communs avec les organismes ayant leur siège à Rome sont conçus en vue d'une collaboration sur l'environnement et les changements climatiques	Trois durant FIDA10
6.3. L'intégration des questions climatiques est également financée par le programme de prêts et dons du FIDA.	6.3.1. La totalité des projets de FIDA11 font l'objet d'une analyse dans le cadre du financement de l'action climatique.	Pendant FIDA10, 11% des projets
	6.3.2. Au moins 25% du programme de prêts et dons du FIDA sont alloués à des activités axées sur le climat pendant FIDA11, et au moins 35% pendant FIDA12	Sans objet

7